

d'exploitation et de commerce, des états de profits et pertes, des bilans, des gains des pêcheurs, des états indiquant l'écart de prix pour le poisson et autres questions connexes.

D. Oui?—R. Pour certaines compagnies, il n'a pas été nécessaire de soumettre un questionnaire complet, et des questionnaires limités ont été envoyés à dix-neuf compagnies.

D. Oui. Et les réponses complètes à ces questionnaires n'ont pas encore été reçues ou réunies?—R. En effet.

D. Ces réponses seront déposées plus tard?—R. Oui. C'est ce qui est arrivé surtout aux questionnaires envoyés aux maisons de Toronto et de Montréal. Elles n'ont pas encore eu le temps de répondre, mais je dois dire au Comité qu'elles préparent les réponses aussi rapidement que possible.

D. Vous déposez aussi une déclaration supplémentaire des pêcheurs?—R. Oui. La déclaration supplémentaire donne les opinions exprimées au cours des entrevues dont j'ai parlé.

D. Quelle est, à votre avis, la situation générale dans l'industrie? Surtout, parlez-nous de la situation des pêcheurs en général?—R. Me permettriez-vous de répondre en lisant une partie du rapport intérimaire?

D. Oui, monsieur Fraser.—R. Les renseignements que nous avons recueillis feront voir au Comité la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'industrie des pêcheries, situation défavorable au bien-être des pêcheurs et au progrès de l'industrie toute entière. Une commission royale a fait enquête sur cette industrie en 1927, et le Comité peut se procurer les renseignements contenus dans le rapport de cette commission. La maison *Cockfield Brown & Co. Limited* a préparé en 1932 un rapport sur la vente du poisson canadien, rapport qui a été soumis au ministre des Pêcheries. Il est malheureusement vrai que les conditions générales de l'industrie ne se sont pas améliorées depuis 1927; comme résultat, la situation actuelle en général, et surtout celle du pêcheur individuel, est moins favorable que lors de l'enquête par la Commission royale. Les circonstances qui ont entraîné ce dernier fléchissement sont presque toutes d'envergure mondiale et ont affecté toutes les industries, mais il ne faut pas oublier que les pêcheries en ont ressenti le plus sérieux contre-coup, vu que des problèmes difficiles retardaient le progrès de cette industrie même au cours des années où les autres industries jouissaient d'une expansion rapide.

D. La valeur totale du poisson a baissé de dix-neuf millions en 1926 à dix millions en 1933?—R. Oui. Tels sont les chiffres fournis par le ministère des Pêcheries pour la région de l'Est.

*M. Senn:*

D. La prise est-elle aussi considérable que par le passé, ou la diminution de la valeur est-elle due à une diminution de la prise?—R. La diminution de la prise explique en partie la diminution de la valeur.

*Le président:*

D. Cette diminution de valeur est due en partie à la diminution de la prise et en partie au fléchissement du prix?—R. Exactement.

*M. Sommerville:*

D. Et la diminution de la prise s'explique en partie par le fait que moins de pêcheurs font la pêche?—R. Parfaitement.

D. Oui?—R. Votre enquêteur a recueilli de nombreux renseignements sur des méthodes de concurrence soi-disant déloyales qui existent dans l'industrie des pêcheries, et nous en parlerons plus en détail un peu plus loin. On s'est forcé, au cours des dernières années, de placer cette industrie sur une meilleure base, mais votre enquêteur croit cependant que le Comité sera frappé de l'absence actuelle de coordination raisonnable; il en résulte une sorte de concurrence